



Jugement sur une curatelle renforcée soit pour enlever ou pour me

Par **Raiponce**, le **23/12/2016** à **14:09**

Bonjour maître,

je vous écris pour vous poser une question:

Je passe dans un mois un jugement avec ma curatelle renforcée et devant le juge pour soit qu'il va me l'enlever ou me mettre sur une curatelle simple.

Le juge va donner sa réponse le jour-même de sa décision ou bien il faut attendre un, voire trois mois de plus pour avoir la réponse?

Combien de temps cela va t'il mettre?

Merci de me répondre, cordialement, Raiponce.